

7P GESTIONNAIRE DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

PROFIL

Tout élève qui a terminé, avec fruit, une 6ème année d'étude dans l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel.

ACTIVITÉS

- √ Visites d'entreprises
- √ Stages en entreprise
- ✓ Durée : 4 semaines (une en octobre et 3 après les vacances de Pâques)
 Les stages se pratiqueront dans des commerces, des petites entreprises de la région ou chez un indépendant de votre choix.

PRÉSENTATION

La 7P-GTPE débouche sur l'octroi du CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur). Elle vous permet donc d'accéder à des études supérieures de type court ou long. L'obtention de ce diplôme constitue également une plus-value importante dans la recherche d'emploi!

La 7P-GTPE permet l'obtention du diplôme de « certificat de gestion de base ».

Tout élève sortant de cette section sera capable de créer et de gérer lui-même sa petite entreprise.

L'élève acquiert des compétences significatives dans les domaines suivants : gestion commerciale, comptabilité, secrétariat, informatique, vente, management, marketing etc....

DIPLÔMES

- ✓ CESS
- ✓ Certificat de qualification
- ✓ Certificat de gestion

Toutes les informations sur notre site : les présentations de nos sites, la découverte de nos options, des vidéos ...









FORMATIONS

A. Droit social et gestion des ressources humaines

« Apprendre à gérer mon personnel!»

- o Le contrat de travail
- o La fiche de paie
- o Le règlement de travail
- La gestion des conflits
- o La communication au sein de l'entreprise
- o Les règles de sécurité et d'hygiène dans une entreprise

Questions auxquelles on répondra : Comment recruter du personnel ? Comment établir un contrat de travail ? Que dit la loi en ce qui concerne le licenciement ? Les délais de préavis ? Quelles sont mes obligations en tant qu'employeur ? Quels sont les droits du salarié ? Comment lire une fiche de paie ? Etc.

B. Comptabilité et informatique de gestion

« Je gère ma comptabilité seul!»

- o Comptabilité simplifiée
- o TVA: obligations et déclaration
- o Analyse des frais
- o Analyse de la rentabilité d'une entreprise
- o Analyse des résultats : perte ou bénéfice ?
- o Déclaration d'impôt
- o Encodage de la comptabilité sur Excel
- o Création de documents commerciaux sur Word et Excel

Questions auxquelles on répondra : Comment encoder mes achats, mes ventes ? Comment établir une facture ? Vais-je payer des impôts ? Lesquels ? Pour quels montants ? Comment remplir ma déclaration fiscale ? Comment gérer sa trésorerie au quotidien ? Mon entreprise sera-t-elle rentable ? Etc.

C. Cours commerciaux

« Je connais le droit commercial et je gère mon administratif »

- Conditions d'accès à la profession
- o Formes juridiques
- o Capacité juridique
- o Statut social de l'indépendant
- o Démarches administratives obligatoires en début d'activité
- Le plan financier
- o Le contrat de bail







- Les assurances
- Marketing
- o Localisation de l'entreprise
- o La politique d'achat
- o Les documents commerciaux
- o Le financement d'une entreprise

Questions auxquelles on répondra :

- ✓ Quelles sont les démarches administratives à effectuer lors de la création de mon entreprise ?
- ✓ Comment vais-je financer mes activités ?
- ✓ Existe-t-il des aides des pouvoirs publics ?
- ✓ Puis-je faire un crédit à la banque ?
- √ A quoi ai-je droit si je tombe malade en tant qu'indépendant ?
- ✓ Quelles sont les assurances que je vais devoir contracter?
- ✓ Combien coûtent-elles?
- ✓ Que dois-je faire pour attirer les clients?
- ✓ Comment choisir mes fournisseurs?
- ✓ Comment négocier avec eux ?
- ✓ Comment gérer mon stock ? Etc.







rencheux@arvm.be 080 21 66 62 www.arvm.be